

FICHE DE DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ

Conforme à l'OSHA HCS 29 CFR 1910.1200, y compris l'annexe D, et À l'UN GHS pour la classification et l'étiquetage.

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Société: Mur total , Inc.
Adresse: 390 Viking Circle, Rio, WI 53960

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE 888-702-9915

:

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT : Total Wall Plastone

UTILISATION DU PRODUIT : Plâtre de placage acrylique à base d'eau

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR: 11/2013

REVISION NUMBER: Numéro initial

SECTION 2: HAZARD(S) IDENTIFICATION

Avertissement! Irritant pour les yeux et la peau.



HEALTH	1
FLAMMABILITY	0
REACTIVITY	0
PERSONAL PROTECTION	C

Itinéraires d'exposition : Yeux, peau, ingestion, inhalation.

Contact cutané : irritant potentiel pour la peau.

Absorption de la peau : Aucun danger connu.

Yeux: Endommager les yeux.

Inhalation : Une inhalation prolongée de vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires. Ingestion : Nocif s'il est avalé. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR INGREDIENTS

<u>Nom chimique</u>	<u>CAS No.</u>	<u>pour cent par poids</u>
Mélange d'émulsion de résine acrylique		16-17
Micro-fine quartz Silica	14808-60-7 67-68	
Eau	7732-18-5 8-9	
	Surfactant	9016-45-9
Dioxyde de titane	13463-67-7 3-4	
Defoamer	4741-88-4	
Modificateur de rhéologie cellulosique	9004-62-0 lt;1	
Propylène glycol	000057-55-6	
Conservateurs (DCOIT)	2634-33-5	
Ammonia	1336-21-6	

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact avec la peau : Lavez la zone exposée à l'eau et retirez les vêtements contaminés. Obtenez des soins médicaux si l'irritation persiste.

Contact visuel : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes. Retirez les lentilles cornéennes si cela peut être fait facilement. Communiquez immédiatement avec un médecin pour obtenir un traitement supplémentaire.

Exposition à l'inhalation : Retirez la victime de la zone contaminée vers l'air frais. Appliquer un traitement de premiers soins approprié au besoin.

Ingestion : Ne donnez rien par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive.
Spécifique: Ne pas induire des vomissements. Communiquez immédiatement avec un médecin. Diluer le contenu de l'estomac à l'aide de 3-4 verres de lait ou d'eau.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable

Point d'éclair: '200 degrés F Seta

Limites inflammables : N/A

Température d'allumage automatique : Aucune

Médias d'extinction : N/A

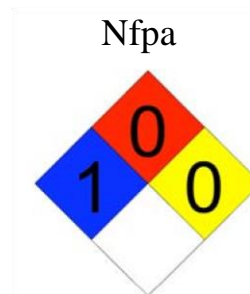
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Aucune

Équipement spécial de lutte contre l'incendie : Aucun

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : aucun

Données d'explosion : Pas de risque d'explosion.

La décomposition thermique donne des oxydes de carbone, de silicium, de sodium, d'aluminium, de fer, d'azote, d'halogènes traces et de magnésium



SECTION 6 : MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer la zone et empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer dans la zone de déversement. Empêchez d'autres fuites ou déversements s'ils sont sécuritaires.

Précautions environnementales : Évitez le ruissellement dans les égouts pluviaux, les fossés et les cours d'eau. Méthodes de confinement : Rincer avec de l'eau. La zone humide peut être glissante afin d'absorber les déversements avec un matériau absorbant inerte comme le sol, chaton litter, sable ou pétrole-dri. Après avoir absorbé le déversement avec du matériel inerte, placez-le dans un contenant de déchets chimiques.

Méthodes de nettoyage : Fournir une ventilation. Nettoyer les déversements immédiatement en observant les précautions dans la section de l'équipement de protection.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Instructions de stockage : Gardez le contenant bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conservez-le à l'intérieur ou à l'abri dans un environnement sec à des températures comprises entre 40 F et 115 F, et hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

Instructions de manipulation : Manipulez conformément à une bonne hygiène industrielle, à une manipulation chimique normale et à des pratiques de sécurité. Laver après la manipulation.

SECTION 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

<u>Nom chimique</u>	<u>CAS No.</u>	<u>ACGIH et OSHA</u>
Mélange d'émulsion de résine acrylique	Propriétaire	Non établi
Silice de quartz tamisé micro-fine	14808-60-7	0,1 mg/M ³ TLV
Eau	7732-18-5	Pas dangereux
Surfactant	9016-45-9	0,5 ppm PEL
Dioxyde de titane	13463-67-7	5 mg/M ³ TLV
Defoamer Defoamer	64741-88-4	5 mg/M ³ TLV
Modificateur de rhéologie cellulosique	9004-62-0	Pas dangereux
Propylène glycol	000057-55-6	Pas dangereux
Conservateurs (DCOIT)	2634-33-5	Non établi
Ammoniac	1336-21-6	25 ppm

Note - comme poussière respirable (ou brume).

Utilisez des contrôles techniques appropriés, comme une bonne ventilation générale, pour contrôler les niveaux aéroportés inférieurs aux limites d'exposition recommandées.

TOTAL WALL

Protection contre la ventilation : ventilation adéquate.

Protection respiratoire recommandée : Si la ventilation est inadéquate, utilisez un masque avec des cartouches de poussière/brouillard/fumée.

Protection de la peau recommandée : Gants en caoutchouc.

Autre équipement de protection : combinaisons complètes.

Protection oculaire recommandée : Lunettes chimiques à l'épreuve des éclaboussures.

Hygiène personnelle : Lavez-vous soigneusement après la manipulation du produit.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

pH: environ 8.4-9.2

Point d'éclair: >200 F Seta (cc) Non-inflammable

Pression de vapeur : 17 mm Hg

Densité de vapeur : 1 (eau 1)

Evap. Tarif: lt; l (éther 'l)

État physique :Liquide hixtrope et opaque T

Pourcentage volatil en volume : Approx. 15 %

Sp. Gr. 1,48% Solubilité (eau): Dispersible dans l'eau (partiellement soluble)

ARTICLE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

TOTAL WALL

Stabilité chimique : Stable dans les conditions de manipulation et d'entreposage recommandées. Polymérisation dangereuse : La polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : chaleur extrême, températures glaciales et matériaux incompatibles. Matériaux incompatibles : Matériaux réactifs de l'eau.

Produits spéciaux de décomposition : La décomposition thermique forcée peut libérer des vapeurs irritantes et des gaz toxiques.

ARTICLE 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Les données ci-dessous sont obtenues auprès du NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health) de la liste RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances).

Carbonate de calcium : Numéro RTECS : EV9580000

Inhalation: Rat TCLO - La plus faible concentration toxique publiée:

250 mg/m³/2H/24W (intermittent) Poumons, Thorax, ou Respiration - Fibrose, focale

Inhalation - Rat TCLO - Concentration toxique la plus faible publiée : 84 mg/m³/4H/40W

(Intermittent) Poumons, Thorax, ou Respiration - Fibrose

(interstitielle) Foie - Autres changements: Rein/Ureter/Bladder

Oxyde de titane : NOMBRE RTECS : XR2275000 Inhalation: Rat TCLO -

Concentration toxique la plus faible publiée : 1 mg/kg Poumons, Thorax, ou Respiration

- Autres changements: Biochimique - Métabolisme (intermédiaire) - Effet sur

l'inflammation ou la médiation de l'inflammation Ingestion: Oral - Rat TDLO - Dose

toxique la plus faible publiée : 60 gm/kg Gastrointestinal - Hypermotilité, diarrhée

gastro-intestinale - Autres changements Effets chroniques: Les procédures normales

d'application de ce produit ne présentent aucun danger quant à la libération de dioxyde

de titane respirable la poussière, mais le broyage ou le ponçage des films secs de ce

produit peut produire un certain dioxyde de titane respirable.

Quartz Silica: Numéro RTECS: VV7310000

Immédiatement dangereux pour la vie ou les concentrations pour la santé (IDLH) 3

000 mg/m³ La concentration d'IDLH est basée uniquement sur l'exposition

respirable, c'est-à-dire la poussière ou la fumée.

Cancérogénicité Les informations ci-dessous indiquent si chaque organisme a inscrit un ingrédient comme cancérogène. Nom chimique IARC - OSHA Carcinogen Titanium dioxide 2B - Possible Human Carcinogen Listed

Bien que le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) ait classé le dioxyde de titane comme potentiellement cancérogène pour l'homme (2B), son résumé conclut : « On ne pense pas qu'aucune exposition significative au dioxyde de titane ne se produise lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme la peinture.

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

La toxicité aquatique n'est pas connue. Le produit est légèrement alcalin, donc des concentrations plus élevées du produit dans les estuaires peuvent augmenter légèrement le pH de l'estuaire.

Les composants de silice, d'argile et de calcaire (carbonate de calcium) constituent la majorité du produit. Ils ne sont pas très mobiles dans le sol. Ces composants sont naturels pour l'environnement et ne présentent aucun impact négatif prévisible. La composante polymère à base d'eau n'est pas toxique et est biodégradable à long terme. Le polymère est très mobile dans le sol jusqu'à ce qu'il guérisse, puis il n'est pas mobile dans le sol.

Il n'existe aucune donnée connue sur les effets écologiques cumulatifs des composants mineurs et traces, qui comprennent le surfactant, l'antimousse et l'alcool ester. Cependant, on croit que ces composants sont au moins partiellement dégradables.

ARTICLE 13 : CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Organiser l'élimination conformément aux directives fédérales, étatiques et locales. Conteneur triple rinçage avant d'offrir pour le recyclage, le reconditionnement ou l'élimination.

ARTICLE 14 : INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

Nom d'expédition dot: Non réglementé.
Classe de danger DOT: Non réglementé.
Numéro de l'IMDG ONU : Non réglementé.
Nom d'expédition IATA: Non réglementé.

SECTION 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

FIFRA (40CFR): EPA reg. No.: Nun utilisé

OSHA (29CFR Sec. 1910)- Normes de sécurité et de santé : voir la section 2 ci-dessus

FDA (21CFR) Ingrédients autorisés en vertu de: Aucun

Proposition 65 de la Californie : Ce produit contient un matériau, le carbonate de calcium, connu de l'État de Californie pour causer le cancer ou des dommages à la reproduction.

Ce produit contient du dioxyde de titane et est répertorié par le New Jersey et la Pennsylvanie Droit de savoir lois.

Canada WHMIS: Xi - Irritant

Catégorie DE l'UE: Irritant, conformément au règlement CLP (CE) No 1272/2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

TOTAL WALL

Ce formulaire est essentiellement égal à la forme OSHA 20. Bien que l'information et les recommandations énoncées dans les présentes soient considérées comme exactes à la date des présentes, Total Wall, Inc. ne fait aucune garantie à l'égard de ces renseignements. Il est conseillé aux bénéficiaires de confirmer, à l'avance, que l'information est à jour, applicable et adaptée à leur situation.

ARTICLE 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par :

Département technique
Total Wall, Inc.
390 Cercle Viking
Rio, WI 53960, États-
Unis

Légende NFPA

TOTAL WALL

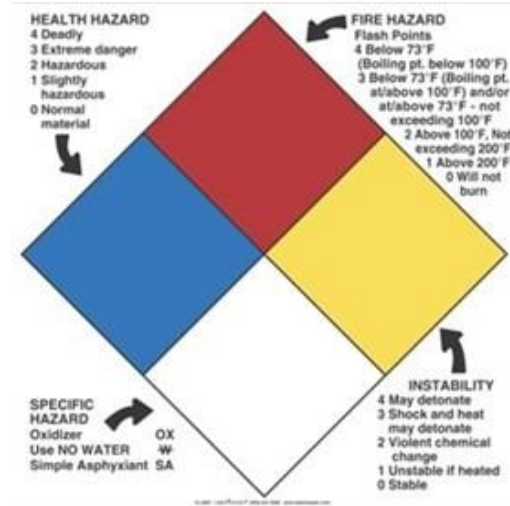
888-702-9915

Date d'émission : Novembre 2013
Date de révision: Aucune révision

- 1 - Léger danger
- 2 - Risque modéré
- 3 - Risque grave
- 4 - Risque sévère
- Risque chronique
- X - Consultez votre superviseur ou S.O.P. pour les instructions de manipulation "spéciales".

Légende HMIS

0 -
Risque minimal



Résumé de la révision: Non disponible

Avertissement:

L'information contenue dans les présentes est présentée de bonne foi et considérée comme exacte à la date d'entrée en vigueur indiquée ci-dessus. Ces informations sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les particuliers et les employeurs ne devraient utiliser ces renseignements que comme un complément à d'autres renseignements recueillis par eux-mêmes et doivent déterminer de façon indépendante l'adéquation et l'accord d'information de toutes les sources afin d'assurer une utilisation appropriée de ces documents ainsi que la sécurité et la santé des personnes. Cela devrait être fait en adieutant les besoins. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par l'utilisateur comme conforme aux lois et règlements fédéraux, étatiques/provinciaux et locaux applicables.

Fin du document